

N° 362
Janvier
Février
2011

infos

communales

Baelen - Membach



Dossier:

www.baelen.be

Energie

- Chauffage : comment réduire votre consommation ?

Histoire

- Le fondeur de cloches Johannes Bourlet et Baelen

TRAVAUX

- Les offensives de l'hiver

GROUPE D'ACTION DÉCHET

- Le déchet qu'on ne produit pas !

MÉRITES 2010

- Proposez vos candidats

En bref

- L'entretien des trottoirs en hiver
- Le chemin des Echaliers
- Participez au défi énergie
- Jeparticipe@baelen.be



Dossier:

www.baelen.be



SAVEUR ET BIEN-ÊTRE
Ateliers culinaires BIO
animés par une
DIÉTÉTICIENNE

**Venez découvrir une cuisine
SAINE, DÉLICIEUSE
et FACILE.**



Route d'Eupen, 94 D - BAELEN
087/891 411 - 0473/322 090
saveur.bienetre@gmail.com



Josse Ahn sprl

Route d'Eupen, 1
B - 4837 Baelen

Tél 087 76 21 66
Fax 087 76 50 00
GSM 0475 68 64 87
CBFA 19097

ASSURANCES & PLACEMENTS
CRÉDITS



HUPEZ Renovations

Christian Hupez
Travaux effectués par le patron
Entreprise affiliée au C.S.T.C.

Spécialiste en rénovations.
Tous types de transformation anciennes et nouvelles

Maçonnerie, toiture, plafonnage
Sanitaire, carrelage, panneaux solaires, etc.

Rue Mitoyenne, 290 • 4710 Lontzen
Tél. : 087/89 17 54 • GSM : 0475/48 42 38
hupez.renovations@skynet.be



ARCOLUX CONSTRUCTION

La qualité c'est la différence

**RÉALISATION DE TOUS TRAVAUX
DE GROS-OEUVRE.**

DEVIS GRATUIT, CONTACTEZ- NOUS :
Tél et Fax : 087/31 21 24
E-mail : info@arcolux-construction.be
Clos des Jonquilles, 18 - 4837 MEMBACH

MENUISERIE GÉNÉRALE

Eric Beaufort



65, rue Longue ♦
B 4837 Baelen ♦
☎ 0494 / 42 37 05 ♦
beaufort-cornet@skynet.be ♦



de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
du mardi au vendredi
Le samedi de 10h à 17h
NON STOP
Fermé dimanche et lundi

Plus de 30 ans d'expérience.
De l'enfant au Pro... De l'accessoire au vélo...
Nous avons toujours la meilleure solution.
Réparations toutes marques

Ets B. Cycles sprl
Avenue Reine Astrid, 8 - 4830 LIMBOURG
087/76 37 88 - e-mail : b.cycles@skynet.be



ETS MATHIEU BECKER

SPRL CARRELAGES

- Vente avec ou sans pose •
- Patron sur chantier •
- 250m² d'exposition

Hoof 54 • 4840 Welkenraedt

Tél. 087.88.03.20

**SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX
PERSONNES AGÉES DE LA RÉGION VERVIETOISE**
Rue du Palais 86/21 - 4800 VERVIERS



087/29.20.00

Centre de coordination des soins à domicile
Aides familiales - Gardes à domicile
Gardes d'enfants malades et handicapés
Aides ménagères
Bricoleurs - Télébiovigilance
Tout l'arrondissement verviétois

Agréé et subventionné par le Ministère de la Région Wallonne
N° d'agrément 01900





Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087/ 33 87 00.** La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h.** Ce numéro unique pourra aussi être utilisé pour contacter le médecin généraliste de garde, toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

Limbours

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
JUNKER Paul	087.76.34.70
Avenue Reine Astrid 19 DOLHAIN	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

GARSOU Jean-Michel	087.74.22.47
Rue de la Station 9 MEMBACH	
STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt

ADILU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoit	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

LE MOT DU BOURGMESTRE

Au moment où j'écris ces lignes, nous en sommes au vingtième jour d'enneigement pour les mois de novembre et décembre, situation qu'on n'a plus connue depuis de nombreuses années.

Si cette situation fait le bonheur des enfants, des amateurs de sports de glisse et nous offre des paysages magnifiques, elle requiert une mobilisation permanente des hommes du service des voiries qui s'efforcent, dans la mesure du possible, de maintenir les voiries communales praticables tout en appliquant les consignes du Collège visant à utiliser le sel de déneigement avec parcimonie afin de ne pas connaître de rupture de stock, vu les difficultés rencontrées ces dernières années en matière d'approvisionnement.

Un remerciement pour le dévouement du personnel de la voirie qui travaille sans relâche dans des conditions difficiles à toute heure du jour et de la nuit.

La fin du dernier trimestre 2010 a vu la fin des travaux de construction de la nouvelle école à Baelen. S'en est suivi le déménagement des classes maternelles et primaires afin de libérer les anciens bâtiments scolaires qui, à leur tour, vont subir une rénovation.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont participé à ce déménagement qui, vous vous en doutez, a nécessité la mobilisation de toutes les bonnes volontés et une organisation sans faille pendant les vacances de Noël.

Tous mes vœux de bonne rentrée à tous dans la nouvelle école !

Le premier samedi du mois de février, une journée « portes ouvertes » vous permettra de découvrir ce nouvel outil mis à la disposition des écoliers et du corps enseignant.

Toujours dans le domaine des bâtiments scolaires, nous désignerons dans les prochains mois un auteur de projet chargé de soumettre au Collège un projet d'agrandissement de l'implantation scolaire de Membach.

Comme je l'ai déjà écrit, notre nouvelle maison communale permet au personnel administratif et aux mandataires politiques de travailler dans des conditions optimales, ce qui n'était plus le cas depuis le début de cette mandature.

En ma qualité de Bourgmestre, je vais également pouvoir remplir mes obligations de courtoisie envers mes collègues des autres communes en accueillant dans les prochains mois les membres du conseil de police de la zone du Pays de Herve et en organisant dans le courant du mois de mars la conférence des Bourgmestres de l'arrondissement de Verviers.

Je recevrai également, dans les prochains mois, les responsables des associations locales afin d'affirmer notre soutien à leurs différents projets et nous entretenir des difficultés rencontrées, de leurs desideratas ainsi que des opportunités à saisir dans le but de la bonne marche de leurs associations respectives.

En ce mois de janvier, je vous présente, chers Baelenois et Membachois, mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle. Que 2011 abonde en grandes et petites joies, pour vous et tous ceux que vous aimez.

Bonne année 2011 à toutes et tous.

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél.: 087 76 01 10 • Site internet: www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination: Francis BEBRONNE, Echevin

Prochaine édition: mars / avril 2011 distribué vers le 7 mars 2011

Date limite de remise des documents: 15 février 2011

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.**



SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Vendredi 8h30 - 12h
Samedi 9h - 12h (permanence)
(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois)

Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi.



BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée le **lundi 7 mars** (lundi de carnaval)

CROIX DES CINQ CHEMINS À RUNSCHEN: VOL OU VANDALISME ?

Vers la mi-octobre la croix des cinq chemins à Runschen a été cassée malencontreusement lors du nettoyage des talus.

Cette croix très ancienne fait partie du patrimoine communal.

Dernièrement, voulant enlever la croix pour la faire réparer, on a constaté que celle-ci avait disparu.

Ce vol a été fait, soit dans un but mercantile, dans ce cas c'est vraiment un gros coup...

Ou alors c'est un acte de vandalisme, dans ce cas c'est vraiment de l'idiotie.

Nous espérons, peut-être naïvement, que la personne qui possède cette croix, se ravise et la redépose derrière son socle aux cinq chemins. Elle se mettrait ainsi en ordre avec sa conscience.

Des habitants déçus.

ETAT-CIVIL

Naissances

Florian KLEIN, route d'Eupen, 191 (23/10)
Noah SLEPSOW, route d'Eupen, 145 (10/11)
Justin CUVELIER, route d'Eupen, 94B (20/11)
Eloïse DEMOLLIN, route d'Eupen, 144 (01/12)
Mia PRINZ, rue de l'Invasion, 70 (20/11)

Décès

Lucien COLLIGNON, Vf de Lucie SCHWANEN, Forges, 28 (20/10)
Ida NEICKEN, Vve de Jean HERING, rue Cardijn, 17 (31/10)
Gertrud KRÜGER, Vve de Richard SEEL, rue du Pensionnat, 7 (16/11)
Marie HOUARDY, rue du Pensionnat, 7 (18/11)
Joseph OSSEMAN, Vf de Françoise WALDEYER, Boveroth, 13 (17/12)

Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois (durant la permanence de 9 à 12 h).

PARUTIONS 2010 DU BULLETIN COMMUNAL: planning

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
mars/avril 2011	15 fév. 11	lundi 7 mars
mai/juin 2011	15 avr. 11	lundi 9 mai
juillet/août 2011	15 juin 11	lundi 11 juillet
sept/oct 2011	15 août 11	lundi 5 septembre
nov/déc 2011	15 oct. 11	lundi 7 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

LISTE DES NOCES D'OR EN 2011

21/01/1961 : **M. et Mme BASTIN-GOKA**, Heggensbrück, 4
19/04/1961 : **M. et Mme VANDEBERG-SCHYNS**, Mazarinen, 8/C
19/08/1961 : **M. et Mme CONJERS-KERRENS**, rue du Pensionnat, 17
08/09/1961 : **M. et Mme STUMP-CORMAN**, place Th.Palm, 1
28/11/1961 : **M. et Mme RADERMECKER-RADERMECKER**, Boveroth, 70

LISTE DES NOCES DE DIAMANT EN 2011

05/05/1951 : **M. et Mme BAUCHE-PERRY**, route d'Eupen, 101/A
24/11/1951 : **M. et Mme MARGRAFF-LAMBERTY**, chemin de Hoevel, 20

LISTE DES NONAGENAIRES EN 2011

13/02 : **M. BÜTZ Louis**, rue du Pensionnat, 7
20/02 : **Mme DEZIRON Huberthe**, rue du Pensionnat, 7
15/03 : **Mme Anna RENTGENS-PIRLET**, rue du Pensionnat, 7
19/07 : **Mme Marie FLOHIMONT-GROMENT**, rue Longue, 40
22/11 : **Mme Denise MARBAISE-PLUNUS**, rue du Pensionnat, 7

Documents de voyage: pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés; soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères: <http://www.diplomatie.be>: rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».

Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'Administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue.** Ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID.

En procédure normale, le coût s'élève à 3 €.

Au moment de la demande, l'enfant doit être présent et accompagné de l'un de ses parents. Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

PROCEDURE D'URGENCE:

En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont **le coût atteint 106, 170 ou 210 € selon les cas!**

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable: veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante: <http://www.ibz.rn.fgov.be>: rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».

La Commune et le CPAS de Baelen adhèrent à l'Agence Immobilière Sociale (AIS) de Verviers

Le Conseil Communal en sa séance du 13 décembre 2010 ainsi que le Conseil de CPAS le 15 décembre ont pris la décision d'adhérer à l'Agence Immobilière Sociale de Verviers.

C'est quoi une immobilière sociale?

C'est un organisme constitué en association sans but lucratif qui agit comme intermédiaire entre le propriétaire bailleur et le locataire à la recherche d'un logement.

Le principe.

L'AIS prend en gestion les immeubles en vue de les louer à des ménages à la recherche d'un logement de qualité, tout en garantissant au propriétaire le paiement des loyers.

Le public

Les propriétaires

Toute personne physique ou morale qui souhaite louer son bien en évitant les embarras liés à cette gestion.

Les locataires

Tout ménage ou personne dont les revenus ne dépassent pas 24.100 € pour une personne seule ou 30.100 € pour les personnes vivant habituellement ensemble; ces montants étant majorés de 2.200 € par enfant à charge.

Ces personnes ne peuvent détenir un logement en pleine propriété ou en usufruit, sauf s'il s'agit d'un logement non améliorable ou inhabitable

Avantages pour les propriétaires

- paiement du loyer garanti, ce loyer n'est pas calculé en fonction des revenus du locataire. Il est fixé par l' AIS et le propriétaire moyennant un pourcentage de frais de gestion de maximum 15% du loyer versé par le locataire
- couverture des dégâts locatifs éventuels à concurrence de 6 mois de loyers;
- exonération partielle ou totale du précompte immobilier;
- indexation annuelle du loyer;
- une gestion administrative et technique complète (visite, rédaction des baux et des états des lieux, mutations de compteurs, suivi technique et accompagnement social du locataire).

Avantages pour les locataires

- garantie de bénéficier d'un logement salubre et décent;
- d'un loyer raisonnable en accord avec ses capacités financières;
- d'un bail conclu dans le respect de la loi sur les baux;
- d'états des lieux détaillés;

et, ce qui fait « LA » spécificité d'une AIS, l'accompagnement social.

Car l'accompagnement social a pour objectif de maintenir la personne dans son logement aussi longtemps qu'elle le souhaite et de développer une véritable pédagogie de l'habiter;

L'accompagnement social est basé sur le respect du contrat de bail signé par les parties qui énumère les droits et les obligations de chacun.

Il est fondé sur la régularité du paiement des loyers, le respect du logement, son utilisation adéquate, les économies d'énergie et le maintien des bonnes relations avec le voisinage.

**Le siège de l'asbl est situé
rue du collège, 62 à Verviers
Tél/fax : 087/32 53 90
e-mail : ais@verviers.be**

Remise des Mérites 2010

La commune de Baelen, par l'entremise de son échevinat des sports et de la culture, organise la troisième édition de remise des « mérites », édition 2010. Les mérites récompensent ceux qui se sont distingués durant l'année écoulée dans un des trois domaines suivants:

- 1) Sportif
- 2) Culturel et associatif
- 3) du Dévouement local

Le « mérite du dévouement local » mettra à l'honneur une personne qui a marqué l'année 2010 de son empreinte ou qui est engagée depuis de nombreuses années dans le monde associatif local.

Nouveau: proposition des nominés

Contrairement aux années précédentes, la liste de nominés reste ouverte jusqu'au 4 février 2011. Outre les associations locales, chaque citoyen peut proposer une personne, équipe, groupement pour faire partie des nominés. Il suffit d'envoyer avant le 4 février un mail à merites2010@baelen.be en décrivant les candidats proposés avec quelques lignes illustrant les raisons de les récompenser.



Les lauréats des Mérites édition 2009.

La liste des candidats retenus par catégorie sera publiée dès le 11 février sur le site internet de la commune (www.baelen.be).

Les votes

Une commission Sport et Culture élargie à un représentant de chaque association active dans la commune réalisera un premier vote secret qui comptera pour 50% du résultat final.

Lors de la soirée de remise des mérites, les personnes présentes pourront voter pour leurs candidats préférés. Les votes réalisés en cours de soirée additionnés à ceux obtenus en commission désigneront les lauréats de l'année 2010 dans les 3 catégories. Cette manière de désigner les lauréats lors de la soirée laisse le suspense entier.

La répartition à part égale entre citoyens et associations locales garantit un vote démocratique.

La soirée de remise des « Mérites 2010 » aura lieu le vendredi 25 février 2011, à 20h, dans la salle du conseil au 2ème étage de la maison communale. Vous y êtes toutes et tous conviés pour donner votre voix, soutenir les nominés et prendre ensemble le verre de l'amitié.

*Francis BEBRONNE
Echevin des Sports et de la Culture*

■ Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/71.32.91) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletin-communal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à Francis Bebronne (tél 0479/26.95.41) qui gère la coordination.

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !

■ Le nouveau site internet communal

Il est en ligne ! Accessible depuis le mois de décembre, le nouveau site internet communal (www.baelen.be) vous attend. Il remplace l'ancien, qui avait vu le jour en 2006. Plus coloré et plus facile à utiliser, il est un complément idéal à votre bulletin communal. Vous pourrez y trouver de nombreuses informations sur la commune et son fonctionnement, mais aussi des renseignements sur la vie associative et les événements à venir. Ne manquez pas le dossier de ce bulletin, qui y est entièrement consacré.

■ Arrêt de la collecte des P.M.C. dans les recyparcs Intradel au 1^{er} janvier 2011

Le service de collecte sélective en porte-à-porte prouvant son efficacité, on constate une nette diminution du nombre de dépôts

de P.M.C. dans les recyparcs : la quantité de P.M.C. déposée dans les recyparcs représente moins de 5% de la quantité totale collectée sur la zone de notre Intercommunale. C'est pourquoi Intradel a décidé de cesser la collecte des P.M.C. au sein des recyparcs dès le 1^{er} janvier. Dès à présent, tous les P.M.C. devront être déposés dans les sacs bleus qui sont récoltés le premier et troisième lundi de chaque mois. L'arrêt de la collecte dans les recyparcs permettra de libérer de l'espace, qui pourra être mis à profit pour optimiser le dépôt d'autres matériaux.



■ Un Baelenois médaillé de bronze aux « Euroskills » de Lisbonne

David Ahn, Baelenois de 22 ans, est parti en décembre à Lisbonne pour participer aux Euroskills, compétition destinée à promouvoir les métiers manuels et techniques auprès du public. Il faisait équipe avec Alexandre Huppertz, de Montzen. Ensemble, ils représentaient la Belgique dans la catégorie « mécatronique », comme ils l'avaient déjà fait pour le Mondial des Métiers l'année dernière à Calgary. Cette fois, ils ont obtenu la médaille de bronze. Une belle récompense pour leurs excellentes performances dans la pratique d'un métier qui fait appel à l'électricité, l'électronique, la mécanique, et la programmation. Nous leur adressons nos félicitations.



David Ahn (à gauche), médaille de bronze

■ Entretien des trottoirs en hiver

L'hiver n'est pas terminé ! Voici un rappel des responsabilités de chacun en matière d'entretien des trottoirs.

En cas de chutes de neige ou de formation de verglas, tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à ce que devant la propriété qu'il occupe, un espace suffisant pour le passage des piétons soit débarrassé ou rendu non glissant. Il lui est interdit de pousser la neige dans le filet d'eau ou sur la voirie. Par temps de gel, il est également interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique.

Enfin, tout propriétaire ou responsable d'un immeuble bâti est tenu de procéder à l'enlèvement des glaçons qui apparaîtraient sous forme de stalactites aux toitures, corniches, balcons, etc. afin d'éviter tout accident dû à la chute de ces glaçons. Rappelez-vous que déneiger son trottoir, plus qu'une obligation légale, c'est un geste citoyen. Pensez aux personnes âgées qui se déplacent à pied et pour qui une chute pourrait avoir des conséquences très graves. Faites preuve de solidarité, d'entraide avec vos voisins !

■ Le karaté déménage

Dès ce mois de janvier, le club de karaté déménage. Dorénavant, les entraînements auront lieu dans la zone de psychomotricité de la nouvelle école maternelle, à côté du Foyer Culturel. Avec son revêtement souple, cette nouvelle salle est bien plus adaptée à la pratique du karaté que la Cantellerie, où se déroulaient les entraînements. Pour plus d'info sur le club de karaté, vous pouvez contacter Marc Thielmanns, rue Stendrich 45, à Membach.

■ Le chemin des échaliers

Nous sommes heureux de vous annoncer la sortie prochaine d'une carte et d'une brochure sur le chemin des échaliers, dont le tracé traverse nos deux villages. Bien balisés, illustrés de panneaux d'information, les 2 itinéraires (une branche Nord-Sud de 33,5km et une branche Ouest-Est de 14,5km) vous feront traverser une région aux paysages variés : bocages, vergers, prairies, rivières... Une région vallonnée, parfois boisée et toujours pittoresque, que vous pourrez découvrir ou redécouvrir sous un angle original, d'échalier en échalier, à travers les prairies.



Échaliers et pierres levées, un itinéraire original, la préservation d'un patrimoine.

■ Défi Energie

Appel aux volontaires! Le mini groupe «Action énergie» fait appel aux membres des CLDR des trois communes de Baelen, Lontzen et Plombières.

Il a élaboré une feuille de calcul en vue d'encoder les consommations (électricité, eau, chauffage...) et voudrait non seulement tester son fonctionnement, mais aussi vous inciter à participer au défi de diminuer vos consommations énergétiques.

Comment cela fonctionnera-t-il?

- vous communiquerez vos différents relevés une fois par mois. Ils seront encodés par un membre du groupe dans votre fiche personnelle.
- vous recevrez une brochure reprenant 101 gestes possibles pour diminuer vos consommations. A vous d'identifier quelques gestes concrets à poser chez vous.
- vous serez informés, chaque mois, des trucs et ficelles, bonnes idées, échanges d'expériences afin de vous inciter aux gestes les plus porteurs!

Une petite réunion d'information préalable sera organisée avec les participants.

Infos et inscriptions: jeparticipe@baelen.be



■ East Belgium Park

Les travaux de construction d'un demi échangeur desservant l'East Belgium Park débiteront bientôt à hauteur de Néréth. Actuellement, des sondages archéologiques sont en cours, dans cette zone où de nombreuses pièces datant de l'époque romaine ont été trouvées lors des travaux «TGV». Dès la fin des recherches, les machines prendront le relais pour construire un nouvel accès à l'autoroute, qui devrait à la fois permettre aux camions de rejoindre plus facilement la zone industrielle, libérant ainsi la route Mitoyenne et les zones habitées.

■ 2011, année européenne du volontariat

Après l'année européenne de la biodiversité en 2010, la Commission européenne a décidé de faire de 2011 l'année européenne du volontariat.

En Europe, des millions de citoyens de tous âges apportent leur contribution à leur communauté en consacrant un peu de leur temps libre à des organisations, associations, hôpitaux, écoles, clubs sportifs, etc. La Commission y voit l'expression d'une participation civique qui consolide les valeurs européennes que sont la solidarité

et la cohésion sociale. Faire de l'année 2011 l'année européenne du volontariat, c'est récompenser et reconnaître les activités des millions de volontaires, et sensibiliser l'opinion publique à la valeur du volontariat. Au cours de cette année, de nombreux travaux (conférences, séminaires, échanges, publications) permettront aux volontaires et aux organisations de faire le point ensemble sur les meilleures pratiques. L'accent sera également mis sur le financement de projets inscrits dans les programmes d'action communautaires et liés au volontariat.



POSTE DE POLICE DE BAELEN APPEL A TEMOINS

Ces derniers mois, plusieurs vols ont été commis dans des garages ou annexes de jardin à Baelen et à Membach. Quelques exemples d'objets volés : des foreuses, nettoyeur haute pression, tronçonneuse, taille-haie, tondeuse, disqueuse, marteau-piqueur Hilti, etc.

La police recherche des témoins qui auraient remarqué des agissements suspects, ou des personnes circulant avec des objets de ce type, et les invite à se manifester au poste de police ou par téléphone au 087/76.66.71.

1) DEPOT DES SACS POUBELLES POUR LE RAMASSAGE HEBDOMADAIRE

Veuillez déposer vos sacs poubelles **la veille après 18h ou le jour même avant 6h** de même que les sacs PMC et papiers/journaux, aux jours prévus pour leur collecte.

Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut (il s'agit également d'une question d'hygiène publique).

2) ATTENTION

Les **papiers-cartons et les PMC (sacs bleus)** sont désormais collectés **LE MÊME JOUR**, toutes les deux semaines, à savoir le lundi, les semaines paires (1 lundi sur 2).

Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 - 12h et 13h30 - 16h
Mardi	8h30 - 12h fermé
Mercredi	8h30 - 12h et 13h30 - 16h
Jeudi	8h30 - 12h fermé
Vendredi	8h30 - 12h fermé

Permanences à Baelen tous les vendredis de 9h à 12h dans les locaux de l'Agence Locale pour l'Emploi, rue de la Régence 6.

Place des Combattants 21 - B-4840 Welkenraedt - Tél.: 087/69.32.00 - Fax: 087/69.32.09



Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

Changement d'horaire:

lundi - jeudi de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h30

Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen

Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17

Claudine.Bebonne@publilink.be

Si vous cherchez du travail...

Un classeur contenant les offres d'emploi du FOREM est mis à la disposition du public au bureau de l'A.L.E. (Agence locale pour l'emploi) situé Rue de la Régence 6, pendant les heures d'ouverture: lundi, mardi et jeudi: de 8h à 12h et de 13h à 16h30, ainsi que le vendredi pendant la permanence de la Maison de l'emploi, de 9 à 12h.

Vous pouvez y consulter des affichettes très détaillées (profil, compétences requises, type de contrat, coordonnées de l'employeur...).

Elles sont mises à jour quotidiennement.

Le parc d'activités économiques Eupen - Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI + (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI+

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11,
4000 LIEGE

Tél. : 04/230.11.11 - Fax : 04/230.11.20
www.spi.be





LE NOUVEAU SITE INTERNET COMMUNAL

En ce début d'année, le site internet communal a fait peau neuve. Afin d'améliorer le service à la population, la commune a choisi d'adhérer au programme CommunesPlone, un projet collaboratif qui assiste les communes dans la mise en place et la gestion de leur site internet. Cet outil, spécialement développé pour les communes, nous permet de vous offrir un nouveau site internet, encore plus complet et plus facile à utiliser. Il vous accueille à la même adresse qu'avant (www.baelen.be), et a pour vocation de vous fournir un maximum d'informations sur votre commune, que ce soit à propos de vos documents administratifs, des différents services communaux, ou des activités organisées par les associations locales.



Le projet

CommunesPlone est un projet de mutualisation d'outils informatiques entre pouvoirs locaux unique en Belgique. 115 villes ou communes wallonnes y participent aujourd'hui. Des outils développés par certaines d'entre elles de manière collaborative sont ensuite mis à disposition de l'ensemble des communes sur une infrastructure centrale accessible par internet.



Soutenu par la Région wallonne, le projet CommunesPlone met à disposition des communes un outil spécialement étudié pour qu'elles puissent elles-mêmes gérer leur site internet.

Les outils, couverts par une licence libre, sont entièrement maîtrisés par les utilisateurs grâce aux formations régulièrement organisées. CommunesPlone permet aux communes de faire évoluer leur informatique vers une plus grande autonomie en avançant de manière collaborative, les idées de chacun profitant à tous. En ce sens, le projet est réellement tourné vers l'avenir et est un bel exemple de bonne gouvernance informatique.

Concrètement, grâce à ce système, les communes adhérentes ont à leur disposition un outil étudié spécialement pour la gestion d'un site communal, qui répond mieux à leurs besoins que les solutions proposées par les sociétés informatiques classiques.

Mais CommunesPlone est bien plus qu'un « simple » projet informatique. Son approche permet aux acteurs du secteur public de produire eux-mêmes leurs outils et de développer des applications spécialement destinées aux communes. Ainsi, il existe entre autres une application particulièrement adaptée à l'urbanisme, ou un système de gestion des télé-services, permettant la commande en ligne de certains documents.

Le projet est soutenu depuis 2006 par l'UVCW (l'Union des Villes et Communes de Wallonie) et depuis 2008 par la Région wallonne. Des ateliers de formation sont organisés très régulièrement, et une équipe de support est à la disposition des utilisateurs. Baelen a adhéré au projet fin 2010. Grâce à cela, nous disposons d'un outil bien adapté aux communes et en constante évolution. Après une période de mise en place et de transfert des informations depuis l'ancien site, nous sommes heureux de vous annoncer que le nouveau site est dès à présent en ligne.

Le site www.baelen.be

Notre commune disposait déjà d'un site internet très complet. Il était hébergé par la société informatique qui gère les programmes utilisés par les services communaux. Le contrat d'hébergement arrivant à son terme et ne pouvant être renouvelé, il était indispensable de changer de système. Le nouveau site, installé à la même adresse, se veut plus coloré, réactualisé, plus interactif et surtout d'une navigation plus facile.

Sur la page d'accueil, on retrouvera le dernier bulletin communal, un agenda des activités organisées à Baelen ou à Membach, et une rubrique « Actualités », dans laquelle on trouvera des communications importantes concernant les travaux en cours ou les enquêtes publiques par exemple. Ensuite, le site se décline selon une navigation par thèmes : Ma Commune, Services aux Citoyens, Loisirs, Economie.

A. Ma Commune

S'agissant d'un site communal, la rubrique « Ma Commune » est évidemment la plus complète. Elle est elle-même divisée en sous-rubriques :

- > « Vie Politique » vous donnera toutes les informations concernant le Collège, le Conseil Communal ou le Conseil de l'Action Sociale : leur composition, leur rôle, leur mode de fonctionnement, les informations accessibles au public.
- > « Services Communaux » vous renseigne sur les différents services de la commune. C'est ici que vous trouverez les heures d'ouverture, coordonnées de chacun, ainsi qu'une explication sur les missions de chaque service, et les prix et procédures pour obtenir tous les documents dont vous pourriez avoir besoin.
- > La partie « Autres Services » vous offre des renseignements utiles sur tous les services qui se trouvent à Baelen, à Membach ou dans les environs : le CPAS, la bibliothèque, l'agence locale pour l'emploi mais aussi la poste, la police, les pompiers.
- > Enfin, la partie consacrée à l'enseignement vous renseignera sur l'école communale : les attributions des classes et autres informations qui concernent directement l'école.



Une navigation claire, pour trouver plus facilement les informations.

B. Services aux citoyens

L'onglet « Services aux citoyens » est destiné aux internautes plus pressés : il vous offre un accès rapide aux procédures et services offerts par la commune. Les différents éléments sont classés par thème (famille, maison, aspects légaux), pour vous permettre d'atteindre facilement le document recherché.

C'est également à cet endroit que vous trouverez les documents qui peuvent être commandés électroniquement. Dès à présent, il est possible de commander certains documents à distance. S'ils sont payants vous pourrez les payer par virement, et même vous les faire envoyer par courrier. Il faudra pour cela vous identifier sur le site, et remplir un formulaire avec vos informations d'identité. A noter, pour la commande de certains documents personnels, comme les extraits de casier judiciaire, il faudra disposer d'un lecteur de carte d'identité.

C. Loisirs

La rubrique « Loisirs » est le reflet de la vie associative de la commune. On y trouve les informations sur les clubs sportifs, les sociétés locales, les activités destinées aux jeunes, les modalités de location des salles communales. Sans oublier un chapitre consacré au tourisme, qui propose divers itinéraires de promenade, plan des rues ou infos historiques sur nos deux villages.

La rubrique Loisirs comprend également un lien appelé « Evénements », qui est l'équivalent de l'agenda de votre bulletin communal : y sont listées toutes les activités organisées prochainement à Baelen ou à Membach. Ces événements peuvent également être visualisés sur un calendrier.

Ces deux dernières rubriques doivent encore évoluer. De très nombreuses informations doivent encore être ajoutées. Le site CommunesPlone est par ailleurs conçu pour permettre la création de mini-sites, liés au portail communal, mais dont le contenu pourrait être géré par différentes associations par exemple. Cela permettrait aux associations d'avoir leur propre site internet, tout en fournissant des informations au site communal. Si ce n'est pas encore possible pour le moment, nous y viendrons dans un futur proche. Nul doute que cela contribuera au dynamisme du site !

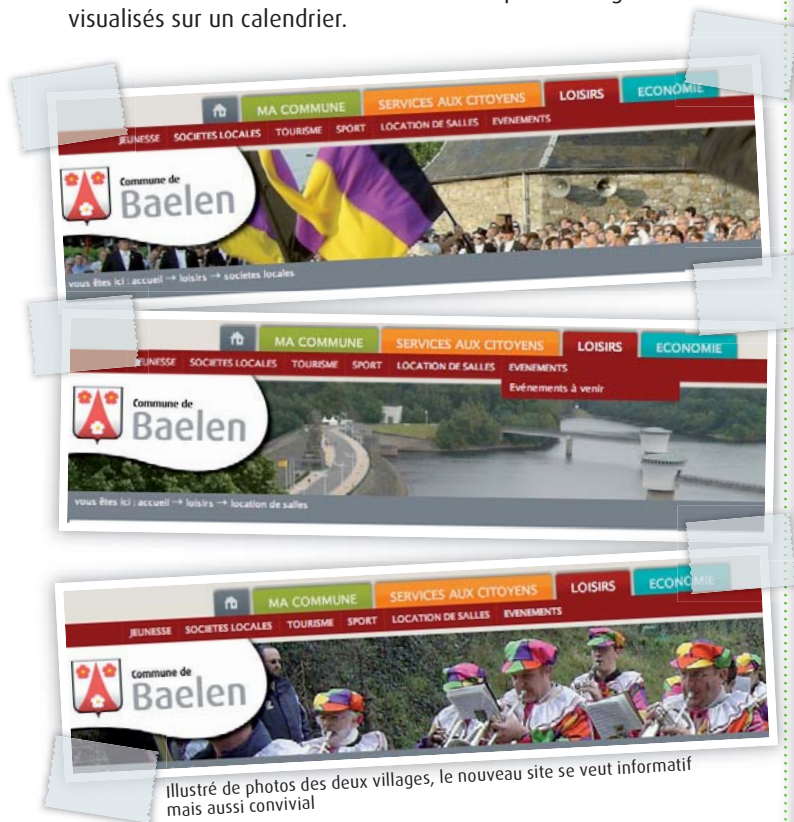
Nous vous invitons à visiter ce nouveau site, à « feuilleter » toutes ses pages, à imaginer tout ce que vous voudriez y trouver, et à nous faire part de vos remarques et suggestions. C'est grâce à votre collaboration que ce nouvel outil pourra grandir et être apprécié par le plus grand nombre. (contact : Anne-Christine Roemers, 087/76.01.47 ou ac.roemers@baelen.be, ou Francis Bebronne, 0479/26 95 41 ou francis.bebronne@baelen.be).

Un site internet bien fourni, avec la possibilité d'envoyer vos demandes, de commander vos documents, c'est votre administration qui est en quelque sorte ouverte 24h sur 24, même si rien ne remplace un contact personnel via un passage au guichet, un rendez-vous ou un appel téléphonique.

« baelen.be pour les nuls »

Pour aller vite, ou si vous n'êtes pas un grand habitué d'internet :

- > Connectez-vous sur www.baelen.be
- > Vous arriverez sur la page d'accueil. Vous y trouverez les dernières infos (« Actualités »), l'agenda des activités (« Evénements »). Il suffit de cliquer sur le sujet qui vous intéresse pour obtenir plus de renseignements.
- > Dans la barre menu horizontale, cliquez sur une rubrique : Ma Commune, Loisirs, etc. Les sous-rubriques apparaissent, et, en-dessous, les différents chapitres. Si vous laissez votre souris quelques secondes sur un chapitre, un résumé de son contenu apparaît.
- > Choisissez la partie que vous souhaitez consulter, cliquez, vous êtes arrivé. Un menu à gauche de votre écran vous rappelle où vous vous situez. Si d'autres chapitres de la même rubrique sont accessibles, vous les trouverez à gauche aussi.
- > Vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchiez ? Cliquez sur une autre rubrique. Elles sont classées dans cette commune virtuelle comme la commune que vous connaissez : population et état-civil pour les documents administratifs, urbanisme pour tout ce qui a trait à votre habitation, etc. Les parties « Loisirs » et « Economie » contiennent moins d'informations, vous trouverez facilement ce que vous cherchez.
- > Encore plus simple : le menu « Recherche » en haut à droite de votre écran. Tapez en un ou deux mots ce que vous cherchez, puis cliquez sur la loupe qui se trouve juste à côté. En une seconde, l'ensemble des documents en rapport avec votre recherche s'affiche dans la zone centrale du site. Il suffit de cliquer sur le lien qui correspond le mieux à votre demande et le tour est joué.
- > Bonne visite !



D. Economie

Dans la rubrique consacrée à l'économie, on trouve différentes informations sur le parc d'activités économiques « East Belgium Park », mais aussi sur la vie économique locale : les coordonnées des entreprises et commerces situés sur la commune, et un lien vers la Maison de l'Emploi et les services de l'Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.).





Les offensives de l'hiver...

Alors que la Belgique bat tous les records de jours d'enneigement en novembre/décembre, alors que le secteur du bâtiment est en sommeil, le service voirie reste sur la brèche pour maintenir les routes praticables.

Déneigement

Cela fait deux hivers que les périodes de gel et de précipitations hivernales se suivent à un rythme soutenu. Les demandes de sel de déneigement sont à nouveau supérieures aux capacités de livraisons des fournisseurs. A mi-décembre, la commune, moyennant une grosse pression, a reçu 30 T de sel. Quand l'on sait que sur une journée de salage intensif, nos véhiculents déversent 7 T du précieux sel, il y a lieu de bien gérer. La bonne gestion demande de suivre de près les évolutions météorologiques, d'intervenir rapidement et avec les moyens adéquats. L'objectif reste de tout dégager en salant là où c'est nécessaire. Pour ce faire, 3 ouvriers sont mobilisables en permanence. Il n'est pas rare qu'ils débutent leur travail à 2h du matin afin de rendre le réseau routier communal praticable pour le début de journée. La commune dispose d'un camion équipé d'une lame de chasse-neige et d'un épandeur de grosse capacité ainsi qu'un tracteur équipé lui aussi d'une lame et d'un plus petit saloir. En ce qui concerne les trottoirs publics, écoles, abords des bâtiments administratifs, le reste de l'équipe voirie brave le froid pour assurer la praticabilité des lieux.

Les routes nationales sont prises en charge, au niveau salage, par le MET qui sous-traite notamment à l'entreprise Baguette dans la région. Concernant les voiries communales, la priorité est donnée aux axes Baelen-Membach et Baelen-Welkenraedt desservies par des lignes de bus, axes menant à l'autoroute, et centre des villages. Il faut toutefois tout dégager : rues en forte pente, hameaux, jusqu'aux plus petits chemins menant à des bâtisses isolées ou des fermes. En toute objectivité, nous devons être fiers des résultats au niveau déneigement en comparaison à d'autres communes et être reconnaissants envers ceux qui assurent ces prestations au quotidien.



Cour de l'école de Membach.

Un cahier des charges de réfection avait été envoyé dès la fin de l'été afin de, notamment, réparer les dalles de l'école de Membach. Pour diverses raisons, le marché avait été relancé. La décision finale avait été prise d'assurer la réfection de la cour par le service voirie sans toutefois en perturber l'usage. Diverses complications ont mené à enlever les dalles et nous ont contraint à prendre la décision d'asphalter l'ensemble de la cour. Malheureusement, l'hiver et le gel sont arrivés 4 jours trop tôt et l'asphaltage n'a pu être réalisé. La pose de tarmac est reportée et se fera lorsque la météo sera plus clémente.

La commune est désolée de cette situation et tient à présenter ses excuses aux enseignants, aux élèves ainsi qu'à leurs parents pour les désagréments subis. Avec la direction de l'école, nous prenons des mesures pour limiter ces désagréments. Merci de votre compréhension.



Le camion blanc de la commune équipé du saloir et de la lame.



Le tracteur communal en pleine action.

La Commune de Baelen engage un ouvrier (h/f) pour l'entretien des bâtiments :

Toutes compétences dans un ou plusieurs des domaines suivants sont des atouts :

Électricité, menuiserie, carrelage, peinture, tapissage, chauffage, maçonnerie...

Intéressés ? :

Envoyez votre CV à l'attention du Collège Communal, 1 rue de la Régence, 4837 Baelen, avant le 15 février 2011.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'Echevin des Travaux Robert JANCLAES : tél 0476/32.81.11 ou e-mail robert.janclaes@acbm.be



Le froid s'installe, le chauffage s'emballe

En Wallonie, le chauffage correspond à environ 75% de la consommation en énergie totale d'une habitation:

- = 2500 à 3500 litres de mazout ou autant de m³ de gaz naturel pour un ménage moyen (sans chauffage alternatif: cassette, poêle à pellets, etc.);
- = 10 T de CO₂ rejetés dans l'atmosphère;
- = 1750 à 2500 € au prix actuel (déc 2010) uniquement pour le chauffage.

Le chauffage central est le mode de chauffage le plus économique et le moins polluant, qu'il soit au gaz naturel, au mazout ou maintenant à la biomasse. Faites-le fonctionner intelligemment et profitez-en. Si votre logement n'en est pas équipé, les conseils qui suivent vous seront tout aussi utiles.

Il est possible de réduire votre consommation tout en assurant votre confort.

> Le confort thermique?

C'est un équilibre entre la chaleur émise par le corps humain et la chaleur reçue des éléments chauffants. Mais c'est surtout, subjectivement, la sensation de n'avoir ni trop chaud ni trop froid.

La température à laquelle on se sent bien est une moyenne entre la température de l'air de la pièce et la température des murs, sols, plafonds, fenêtres, etc. Plus les parois sont froides, plus il faut chauffer pour obtenir la même sensation de confort. Cette réflexion est pertinente si aucun courant d'air froid ne vient perturber l'ambiance. De l'air froid qui s'infiltre sous une porte ou un châssis refroidit l'air de la pièce. Il faut limiter ces intrusions anarchiques que vous ne contrôlez pas: calfeutrez-vous mais raisonnablement et surtout n'oubliez pas de ventiler.

L'enveloppe de votre maison, le moyen de chauffage et votre mode de vie influent sur le confort thermique.

Pour allier confort et maîtrise des consommations cet hiver, voici quelques trucs :

> Volets et tentures

Le soir, baissez les volets s'il y en a et fermez les tentures. Les tentures doivent être glissées derrière les radiateurs pour permettre à la chaleur de rester dans la pièce. Ainsi, vous économiserez environ 4 % d'énergie.

> Dégager les corps de chauffe et les vannes thermostatiques

Les tablettes au dessus des radiateurs, livres ou vêtements que l'on dépose sur les radiateurs, tentures recouvrant les corps de chauffe ainsi les fauteuils ou autres meubles placés devant sont des entraves à l'émission de chaleur. La chaleur ne se propage pas et l'air ne se réchauffe pas. Le confort thermique ne sera pas atteint.

N'oubliez pas non plus de dépoussiérer les radiateurs.



Placer une couche isolante derrière les radiateurs.

La perte de chaleur à travers une paroi extérieure est multipliée par 2 si elle se trouve derrière un radiateur. On a donc intérêt à augmenter l'isolation de cette partie de paroi. Si la place le permet (il faut laisser 3 cm entre le radiateur et la paroi), il est recommandé de coller sur la face intérieure une plaque isolante de maximum 2 cm d'épaisseur, recouverte d'une feuille d'aluminium.

L'économie moyenne est de 180 kWh/m² par an (environ 18 litres de fuel par m² ou 12 €/an), ce qui rentabilise rapidement l'investissement consenti (environ 2 à 3 €/m², dans tous les magasins de matériaux).

> Vérifier la programmation du thermostat et, régulièrement, la position des vannes thermostatiques.

Une réduction de température la nuit et lorsque la maison est inoccupée permet d'allier économie et confort. Les températures de consigne conseillées au thermostat général sont de :

- 18 à 20°C en journée en fonction de votre activité : si activité en mouvement (nettoyage) ou assis (tri des papiers administratifs),
- 15°C la nuit ou pour la maison inoccupée, programmer la température de jour ½ heure avant le lever et celle de nuit ½ heure avant le coucher, toute l'installation doit rester hors gel en toute situation.
- **1° en moins = réduction de 7% de la consommation... ET 1 gros pull = 1°.**

La vanne thermostatique du radiateur le plus proche du thermostat d'ambiance doit être positionnée sur le 5 (ouverture maximum). Pourquoi ? Pour éviter le conflit des températures.

Le thermostat dans la pièce sert à commander la température de consigne à la chaudière : par exemple 20°C. La vanne positionnée sur 3, comme souvent conseillé, se bloque à 18°C. La pièce n'atteindra jamais la température de 20°C et le thermostat va continuellement solliciter la chaudière pour atteindre 20°C. La chaudière va tourner en continu et donc surconsommer.

En positionnant cette vanne sur 5, dès que les 20°C demandés seront atteints dans la pièce, la chaudière s'arrêtera de tourner. La gestion de la température des autres pièces se fait au cas par cas en fonction des besoins, via les vannes thermostatiques.

Vous pouvez tester la température de confort pièce par pièce à l'aide d'un simple thermomètre d'ambiance.



CONSEILLER ENERGIE

> Eviter le chauffage d'appoint

Les chaufferettes d'appoint au pétrole sont à éviter (risque d'incendie et d'empoisonnement au CO₂). Si possible, évitez les chauffages d'appoint à l'électricité surtout ceux à bain d'huile car ils mettent longtemps à chauffer.

Si vous n'avez pas le choix, utilisez de préférence une chaufferette soufflante : elle ne fonctionne que le temps nécessaire.

Ne pas oublier de ventiler ! Un air sec est plus facile à chauffer qu'un air humide !

> Pourquoi ventiler ?

Pour évacuer la vapeur d'eau (respiration, transpiration, cuisson, etc.), éliminer les odeurs et pollutions diverses : tabac, poêle, friteuses, etc. et pour apporter de l'air comburant aux appareils à cycle de combustion ouvert.

Dans notre région, même lorsqu'il pleut, l'air froid extérieur est toujours plus sec que l'air ambiant de la maison. Vous consommerez moins en conservant la chaleur des parois et en amenant de l'air plus sec. Il faut 1000 fois plus d'énergie pour chauffer 1 m³ de mur que pour chauffer 1 m³ d'air.

> Comment bien ventiler ?

En créant un courant d'air entre les pièces de la maison où est produite de la vapeur d'eau (cuisine, salle de bains, buanderie, chambre, etc.) ou un dégagement de produits toxiques (peinture, bricolage, etc.).

Ouvrez les fenêtres 5 à 10 minutes, 2 fois par jour en veillant à baisser le chauffage ou fermer les vannes thermostatiques pendant ce temps.

Evitez de laisser l'oscillo-battant ouvert toute la journée car les murs ont alors le temps de se refroidir et seront donc longs à réchauffer pour retrouver le confort thermique.

Plus de renseignements sur ce sujet ou d'autres liés à l'énergie (primes, rénovation, consommation, etc.) : contactez le conseiller en énergie :

Roland Fanielle au 087/76.01.41

ou par mail : roland.fanielle@gmail.com

Horaires à l'Administration communale :

toutes les semaines paires

du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 sur RV

Email : roland.fanielle@gmail.com - Tél. 087/76.01.41



GROUPE ACTION DÉCHETS

Les moyens de faire diminuer sa poubelle

La palme du meilleur déchet ? Celui qu'on ne produit pas !

Parce que nous vivons autrement, parce que nous consommons plus et différemment (produits pré-emballés, portions individuelles, lingettes jetables...), parce que les produits que l'on nous propose sont majoritairement des articles sur-emballés ou jetables, nos poubelles fonctionnent à plein régime !

Aujourd'hui, le système est organisé afin non pas d'éviter, mais de gérer les déchets qu'on produit :

- > soit on les trie et on les recycle (verre, papier, carton...), solution la moins mauvaise, car elle permet de faire des économies de matières premières, mais néanmoins coûteuse pour la société (collectes et traitements).
- > soit on les incinère (déchets ménagers, emballages...), solution radicale, mais les scientifiques s'accordent à dire qu'elle a des conséquences environnementales et sanitaires néfastes, et que son intérêt énergétique est très limité.

L'alternative : jeter moins, c'est mieux !

Saviez-vous que chaque Belge dépense en moyenne 250 €/an rien qu'en emballages, pour que ceux-ci terminent de toute façon à la poubelle et remplissent 50% de son volume !

Vrac, découpe, concentrés, recharges, consignes, grands conditionnements... les choix ne manquent pas pour acheter moins d'emballages au magasin. C'est tout bénéfice pour l'environnement mais aussi pour notre portefeuille car selon les catégories de produits, l'emballage peut représenter une part importante du prix du produit !

Comment jeter moins et mieux ? Les bons plans :

1. Au magasin, faire les bons choix

Avant de faire les courses, penser à ses achats et prévoir ainsi les contenants réutilisables (plats, boîtes) dont on aura besoin ainsi que de quoi transporter les courses : casiers, paniers, sacs réutilisables

- > **Rayon boucherie-fromagerie :** Préférer la viande, le fromage à la découpe, cela permet d'acheter les justes quantités et d'éviter les barquettes, inutiles et non recyclables.
- > **Rayon fruits et légumes :** Acheter les fruits et les légumes en vrac. Peser les différents articles séparément mais les mettre dans le même sac et y coller toutes les étiquettes.
- > **Rayon produits laitiers :** acheter le lait en bouteilles consignées, les yaourts en pots de verre ou grand conditionnement plutôt qu'en petits pots de plastique qui remplissent rapidement les poubelles
- > **Rayon boissons :** privilégier l'eau en bouteilles consignées, laisser de côté les petits jus emballés et opter plutôt pour du sirop concentré (en bouteille de verre) à allonger d'eau, transportable dans une gourde.

NB : L'eau du robinet est jusqu'à 1000 fois moins chère que l'eau en bouteille. Elle évite également la production et le recyclage d'une montagne de bouteilles vides. Elle est de bonne qualité (61 paramètres de contrôle la définissent) et ne nous demande aucun transport !

> **Rayon céréales :** préférer le format familial au format individuel (mini boîtes). Mini-portions peut-être, mais maxi déchets ! Avec un petit peu d'organisation, il est souvent possible d'acheter de plus grands conditionnements que l'on fractionne en portions adaptées à nos besoins. L'écart de prix au kilo des mini-portions et des portions plus importantes a de quoi surprendre !

> **Rayon produits d'entretien :** choisir des produits concentrés et/ou en recharge. Par an, utiliser une lessive concentrée en carton ne produira que 1,4 kg de déchets contre 3,4 kg pour la même lessive non concentrée !

Eviter les lingettes jetables, 15 fois plus chères et produisant 20 fois plus de déchets que le nettoyage traditionnel. Leur préférer les lavettes en microfibre qui nettoient très bien, même avec peu de produit, et pour laver par terre, un « mocio » est très pratique, un simple torchon fait l'affaire aussi.

> **Rayon produits d'hygiène :** Privilégier les savons classiques : à part un petit film plastique ou une feuille de papier, il n'y a pas d'emballage, contrairement aux flacons doseurs (un savon de 250 g c'est quatre flacons de gel douche de 250 ml !). Si nous préférons néanmoins ces derniers, pensons aux recharges.

> **Pour tout le reste, un leitmotiv :** choisir les produits avec le moins d'emballage possible et éviter les produits à usage unique (lingettes, mouchoirs en papier, rasoirs, vaisselle en carton, essuie-tout, pile classique...) : ils sont chers et génèrent beaucoup de déchets.

2. Boycoter les emballages...

et laisser aux caisses du supermarché les emballages inutiles. A charge du supermarché de s'occuper de la gestion de ces déchets. En multipliant ces actions, les supermarchés payeront davantage de taxes ménagères et pèseront sur les producteurs pour qu'ils diminuent leurs emballages.



Les fruits en vrac, ça fait zéro déchets à la sortie de caisse !



Rayon boucherie, pas de souci à apporter vos propres boîtes et à y coller la souche pour la caisse.



Mon flacon de liquide vaisselle, à recharger indéfiniment, sa durée de vie étant de 500 ans !



Les noix en vrac récoltées dans un sachet papier.



Un emballage bien inutile, à abandonner sur place.



3. Faire vos courses auprès des commerçants du village

Qu'ils soient boulangers, bouchers, crémiers, traiteurs ou agriculteurs, il vous sera plus facile de négocier avec eux l'emballage minimum. Exemple: 3 tranches de jambon en barquette au super marché = 20 g de plastique à incinérer / 3 tranches de jambon chez le boucher du coin = 1g de plastique et une feuille de papier à mettre dans les vieux papiers si on se donne la peine de séparer les deux / et, mieux encore, ces 3 tranches mis directement dans votre boîte type «Tupperware» par votre boucher sympa = 0 déchets.



Application pratique à la boucherie Leflot.

4. S'affilier au GAC (Groupement d'achats en commun)



Saviez-vous qu'à 15 km de chez vous, à Thimister, un GAC a récemment vu le jour?

Qu'est-ce qu'un GAC?

C'est un partenariat de proximité entre producteurs et consommateurs pour produire et consommer autrement. Le GAC rassemble plusieurs ménages qui cherchent, d'une part, à avoir accès à des produits de qualité (bio ou artisanaux), venant d'une zone géographique la plus limitée possible, et d'autre part, à soutenir une agriculture paysanne de qualité.

Cette formule permet dans la convivialité de se procurer des produits de qualité accessibles à tous. De plus, cette manière de faire les courses à l'écart des grandes surfaces limite certaines dépenses inutiles, on n'achète que ce que l'on a commandé. A terme, c'est une source d'économie pour tous! C'est aussi l'occasion de découvrir les produits des agriculteurs et des artisans de chez nous.

Que propose le GAC de Li Cramignon?

Des fruits et des légumes, du lait, de la crème, des fromages, des yaourts, de la charcuterie, du pain, des céréales, des légumineuses, des huiles, des pâtes, etc. Et, occasionnellement, pour des plus grandes quantités, de la viande de porc et de bœuf, du poulet, du beurre, etc.

Comment cela fonctionne-t-il?

Chaque vendredi, vous recevez un fichier Excel par Internet. Y sont repris les produits de la semaine. Vous avez 3 jours pour le remplir et le renvoyer. Le vendredi suivant, entre 17 et 19 h, vous passez prendre votre commande à Li Cramignon, à l'asbl «De bouche à oreille», Verte Voie, 13 à Thimister. Régulièrement, lorsque plusieurs familles viennent d'une même commune, elles peuvent s'organiser pour venir à tour de rôle chercher les produits pour tous.

Comment participer?

Soit en téléphonant à «De bouche à oreille» au 087/44.65.05 ou en envoyant un mail à manuxhauflair@dbao.be

5. Relever le défi de « survivre sans emballage » et gagner une yaourtière

Avez-vous déjà songé à la quantité d'emballage que vous utilisez au quotidien? Ils sont tellement omniprésents dans nos vies qu'on ne les remarque même plus! Mais sont-ils vraiment nécessaires?

Prenez vous au jeu, et tentez, lors de vos prochaines courses, d'appliquer un maximum de conseils évoqués ci-dessus. Avec un minimum d'organisation et quelques changements d'habitudes, c'est tout à fait possible de réduire leur utilisation.

Faites-nous part de vos trucs, bons plans, expériences et bonnes adresses dans la région en envoyant un courriel à jeparticipe@baelen.be. Vos conseils et informations seront mis en ligne sur le site internet de la commune (rubrique PCDR – Groupe Action déchets). La personne qui aura donné le meilleur conseil remportera la yaourtière.

Petite cause, grande conséquence...

ou l'effet papillon appliqué aux cotons-tiges!!!

Si l'on part de l'hypothèse qu'une personne consomme deux cotons-tiges par jour, soit 730 cotons-tiges par an, soit 4,5 boîtes par an. Sur l'ensemble de la Wallonie, cela fait une production de déchets de 151 T d'emballage si on achète les cotons-tiges en boîte de plastique rigide. On tombe par contre à 14 T si l'on préfère des cotons-tiges emballés dans un simple sachet. 90% de réduction!

Une action initiée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural

jeparticipe@baelen.be

Une adresse internet créée pour vous qui êtes...

1. habitant soucieux de la convivialité avec vos voisins

sachez... qu'un groupe se constitue afin d'imaginer comment lutter contre l'incivisme, l'indifférence, l'esprit de clocher, le manque de communication entre habitants de la commune. Comment mieux vivre ensemble (agriculteurs et résidents, automobilistes et piétons, jeunes et plus âgés...), comment développer et améliorer les relations... voilà les questions auxquelles ce groupe tentera d'apporter des réponses.

Rejoindre ce groupe, pourquoi ?

- ✓ Parce que les valeurs de convivialité, dialogue, tolérance et respect de l'environnement sont importantes pour vous.
- ✓ Parce que vous voulez vous impliquer dans la vie de la commune, rencontrer d'autres habitants et construire avec eux un beau projet citoyen.

Intéressé ?

- > Ecrivez à jeparticipe@baelen.be , ou
- > Contactez Anne Klein, votre agent de développement a.klein@frw.be - 080/67.84.70



De bonnes relations entre voisins, ça compte !

2. papa ou maman d'élève des écoles de Baelen/Membach

sachez... qu'un comité chargé de concevoir un Plan de Déplacement Scolaire (PDS) va être mis sur pied. Le PDS est un ensemble de mesures qui a pour but d'améliorer l'accessibilité aux écoles via une mobilité douce et durable. Il doit contribuer à améliorer les conditions de sécurité sur le chemin et aux abords des écoles de Baelen et Membach, mais aussi à apprendre aux élèves à être plus autonomes dans leurs déplacements.

Rejoindre ce comité, pourquoi ?

- ✓ Parce que vous seriez heureux de vous investir pour améliorer la sécurité de vos enfants sur le chemin et aux abords de l'école.
- ✓ Parce que ça vous plairait de travailler avec d'autres parents, des enseignants... et de faire changer les choses.

Intéressé ?

- > Ecrivez à jeparticipe@baelen.be, ou
- > Contactez Anne Klein, votre agent de développement a.klein@frw.be - 080/67.84.70



Le cyclobus, une belle expérience de mobilité douce menée avec les enfants.



Je m'baladais sur les sentiers, le cœur ouvert à l'inconnu, j'avais envie de dire bonjour à n'importe qui...

3. promeneur du dimanche avide de découvrir les jolis sentiers de votre commune

sachez... qu'un groupe d'habitants, baptisé « Sentiers de promenade » veut concevoir, aménager et promouvoir des promenades à l'usage de tous au travers de la commune.

Rejoindre ce groupe, pour quoi faire ?

- ✓ Soit prendre part aux actions de manière ponctuelle sur le terrain.
- ✓ Soit participer aux réunions et aux réflexions (1x tous les 2 mois).
- ✓ Soit l'un et l'autre.

Intéressé ?

- > Participez à la rencontre organisée le 24 janvier 2011 lors de laquelle vous pourrez poser toutes vos questions (à 20h à l'Administration communale de Baelen).

Actions initiées dans le cadre de l'Opération de Développement Rural.



La cloche fondue en 1691, surmontée du mouton. C'est elle qui ponctue le rythme de la journée par la sonnerie des heures.

Le fondeur de cloches Johannes Bourlet et Baelen

La plus ancienne cloche suspendue actuellement dans le clocher de Baelen date de 1691. Elle mesure 1m de hauteur, anses d'attaches non comprises, pour un diamètre de 1m36. La tonalité, au coup, donne la note Ré dièse. Une décoration finement stylisée sur la panse de bronze présente le Christ en croix posé sur un tertre constitué de quatre niveaux à gradin. Deux personnages debout – deux femmes qui pourraient être Marie et Marie-Madeleine ? – entourent le calvaire. Symbolisant la pureté, deux feuilles de sauge émergent de l'angle formé par deux gradins. Du côté opposé figure, en médaillon, l'effigie de la Vierge à l'Enfant.

Une inscription latine est posée en trois lignes de lettres capitales coulées en relief sur le cerveau :

[1] IESUS MARIA IOSEPH EN EGO PAVLVS CAMPANA NVNQVAM
DENVNIO VANA LAVDO DEVM VERVM PLEBEM VOVO

[2] CONGREGO CLERVM FVNERA PLANGO FVLGVRA FRANGO SAB-
BATHA PANGO EXCITO LENTOS DISSIPO VENTOS PACO CRVENTOS

[3] REFVSA A IOANNE BOVRLET EN BAPTIZATA ANO 1691

Ce qui se traduit par :

[1] Jésus, Marie, Joseph et moi la cloche de Paul,
je n'annonce guère de choses vaines, je loue le Dieu véritable,
j'appelle le peuple.

[2] Je rassemble le clergé, je pleure aux funérailles, je brise
la foudre, je chante le sabbat, j'excite les lents (c.à.d. les tièdes),
je dissipe les vents, j'apaise les sanguinaires.

[3] Refondue par Jean Bourlet et baptisée l'an 1691.



Détails de trois textes coulés sur le cerveau de la cloche.
Le prénom IOANNE est facilement lisible en troisième ligne

Une masse de bois jouant le rôle de contrepoids, appelée mouton, surmonte la cloche qui est suspendue à un beffroi, ensemble remarquable de poutres en bois, assemblées par mortaises et tenons chevillés, destiné à absorber les vibrations importantes du mouvement des cloches, sans les transmettre à la maçonnerie du clocher qui, inmanquablement, risquerait de se fendre ! Pour éviter ce désastre, nos ancêtres ont posé la base du beffroi sur des corbeaux, pierres formant saillie et encastrées dans le mur intérieur de la tour. Des troncs d'arbre dont certains ont conservé par endroit des portions d'écorce constituent, en partie, l'ossature de ce beffroi daté de 1547-1548.

Originaire de Vrécourt dans le Bassigny (Lorraine), Johannes Bourlet naît à Jülich et meurt à Bad-Honnef, au sud de Bonn, le 22 janvier 1695. Il commence son métier de fondeur de cloches dès 1669. Il se met à parcourir de nombreuses régions, proposant ses services aux communautés lors de ses pérégrinations. C'est donc en 1691 que ce fondeur de cloches ambulant, comme l'étaient de nombreux métiers à cette époque, accepte de refondre une cloche à Baelen. Le contrat liant Bourlet à la communauté baelenoise est introuvable. Cependant nous pouvons imaginer comment cela se passait jadis pour réaliser pareil travail. D'autres sources, notamment françaises, signalent la manière dont était approvisionné et conduit le chantier.

Dès l'acceptation du contrat par le fondeur de cloches, ce dernier s'installait dans le village au plus près de l'église afin d'effectuer son travail. Généralement il transportait partout où il se rendait son outillage et les matrices destinées à réaliser les inscriptions et décorations qui figureront sur la cloche. Un emplacement à couvrir d'une toiture était choisi près de la tour afin d'y creuser la fosse qui accueillera la cloche à couler et le foyer destiné à la fonte des matériaux.

Commençaient alors les approvisionnements, par l'apport de nombreuses briques cuites avec lesquelles un maçon construira le four, plusieurs stères de bois, des sacs de charbon de bois, des planches de hêtre, des cordages, du chanvre fin, de la cire, du savon, du suif fondu, de la bourre (poils d'animaux), plusieurs tombereaux d'argile et, bien sûr, du bronze, du cuivre et de l'étain... Il était fréquemment demandé aux membres des communautés concernées d'apporter de la vieille monnaie et tous autres objets de cuivre ou de bronze qui viendront s'ajouter aux débris récupérés de la cloche endommagée, en remplacement de laquelle il est nécessaire d'en refondre une nouvelle.



Détail d'un corbeau encastré dans le mur intérieur de la tour mais dont une partie émerge suffisamment pour y poser l'assise du beffroi.



Le Christ en Croix posé sur un tertre à 4 gradins, entouré de deux personnages.

Le fondeur construisait, alors, le moule de la nouvelle cloche qu'il déposait au fond de la fosse achevée aux dimensions utiles. Le moule étant prêt, pouvait alors commencer la coulée de bronze, mélange de trois quarts de cuivre pour un quart d'étain. Après refroidissement, le fondeur cassait le moule, offrant le résultat de son art aux regards de la communauté locale. Après réception du travail par quelques experts en la matière, il restait alors à fêter religieusement l'événement et, surtout, à hisser la cloche dans le beffroi. Une autre prouesse à réaliser, sachant qu'à Baelen, la cloche coulée pèse près de 500kg !

Un menuisier du village fabriquait alors la roue qui sera placée sur l'axe supportant les quatre anses fondues sur le sommet de la cloche. Elle servira à mettre la cloche en mouvement à l'aide d'un cordage bien épais. Un tel accessoire affecté à la cloche de 1691 existait encore à Baelen en 1913. Réalisée en bois de chêne, cette roue sur laquelle venait s'enrouler la grosse corde de tirage, présentait l'inscription et la date : C. URL. & I. PETRUS RADERMECKER 1810. Depuis un certain temps déjà, la motorisation et la mécanisation ont remplacé et les roues en bois et les sonneurs de cloches. Cependant de nombreux Baelenois se souviennent encore de ces « joyeux » tirages de corde qui se pratiquaient au premier étage de la tour. La palme revenait à celui qui, entraîné par le va-et-vient de la corde, atteignait, le premier, le plafond voûté de la pièce !

Outre son ancienneté évidente, l'intérêt de cette cloche réside dans le fait qu'elle prend place, historiquement, parmi plus de 200 cloches fondues par Jean Bourlet au cours de son existence et qu'elle ne figure dans aucun inventaire rédigé par des historiens allemands. Le campanologue Achim Bursch, originaire de Bonn, s'est chargé, récemment, de faire connaître chez nos voisins l'existence de cette cloche qui, pour nous Baelenois(es), représente un élément incontestable de notre patrimoine local.

André Hauglustaine, Camille Meessen

A lire sur ce sujet :

Jules Peuteman, Inscriptions et blasons de Baelen, in Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire, t. 13, 1913, p. 306.
Histoire des cloches de l'église Saint-Paul de Baelen, in Mémoire de Baelen-Membach, t. VII, 2002.

La collection « Histoire et Patrimoine des Communes de Belgique » édite le volume « Province de Liège », le dernier de la série des provinces belges

575 pages, 750 photos inédites, cartes au 1/100 000.

L'index très détaillé reprend les communes, les curiosités, les monuments et sites classés. Une mine d'informations et une édition de grande qualité réalisée par « Racine » et « Dexia ». Vraiment dans la droite ligne des éditions de l'ancien « Crédit Communal de Belgique ».

Pour notre région, les principaux historiens locaux ont accepté de rédiger les textes. Citons notamment Thomas Lambiet pour Aubel, Herve et Welkenraedt, André Hauglustaine et Camille Meessen pour Baelen et Membach, Albert Moxhet pour Theux, Guy Vitrier pour Jalhay, Valérie Dejardin pour Limbourg et Jean-François Potelle pour Verviers.

Cette collection constitue une bibliothèque unique pour les amateurs de vieilles pierres et de sites remarquables.

Pour d'autres informations : www.belgiumcuriosities.be
 Voir aussi « Dexia », les « Editions Racine » ou à la librairie « Tante Jack »





Date	Détails	Lieu	Horaire	prix	organisateur + infos
21/01/2011	Amicale annuelle de l'ACRF	La Cantellerie	19h30		A.C.R.F. Baelen
24/01/2011	PCDR : Rencontre Groupe «Sentiers de promenades»	Administration communale de Baelen	20h		Fédération rurale de Wallonie Anne Klein 080/67.84.70
28,29,30 janvier	Campagne Action Damien				
du 29 janvier au 20 mars	Exposition L.A.C. et Christine Hauglustaine-Keutgen	Centre Nature de Botrange	de 10 à 18h	Entrée libre	voir article
06/02/2011	Balade à Moresnet	Baelen : devant la Maison communale	13h30		087/76.33.89 Flas L. 087/56.91.58 Pirard J. 0473/98.44.98 Schoonbroodt H.
25/02/2011	Soirée de remise des «Mérites 2010»	Administration communale de Baelen (2 ^{ème} étage)	20h		voir article
06/03/2011	Balade à Henri-Chapelle	Baelen : devant la Maison communale	13h30		087/76.33.89 Flas L. 087/56.91.58 Pirard J. 0473/98.44.98 Schoonbroodt H.
13/03/2011	Repas Solidarité Villages	Réfectoire de l'école de Baelen	dès 11h45	10€ (6€ pour enfants -12 ans)	Inscriptions avant le 8 mars (voir annonce)
19/03/2011	Théâtre à Membach	Salle St-Jean	20h		Troupe francophone de Membach «Scène entr'amis»
27/03/2011	Solidarifête Doyenné du Plateau	Gemmenich			Les Unités Pastorales du Plateau (infos : J-C. Koch 087/76.39.17)
03/04/2011	Balade à Surister	Baelen : devant la Maison communale	13h30		087/76.33.89 Flas L. 087/56.91.58 Pirard J. 0473/98.44.98 Schoonbroodt H.



communiqué

CAMPAGNE ACTION DAMIEN DES 28, 29 ET 30 JANVIER 2011

Action Damien partira à nouveau en campagne les 28, 29 et 30 janvier 2011. Elle comptera à nouveau sur la population belge pour financer son travail outre-mer. 40€ suffisent à Action Damien pour soigner un malade, pour éviter les mutilations à un malade de la lèpre ou sauver la vie d'un malade de la tuberculose.

Mais, 40€, c'est impayable pour la grande majorité des malades soignés. C'est pourquoi Action Damien a plus que jamais besoin de soutien. Elle a besoin de volontaires, parfois héroïques au vu de la météo, pour vendre ses marqueurs (5€ la pochette de quatre). Et de donateurs pour concrétiser leur soutien (déductible fiscalement à partir de 30€) sur le compte BE05 0000 0000 7575.

Au nom des 1.500 collaborateurs locaux d'Action Damien, merci d'accomplir un nouveau geste pour poursuivre la lutte aux côtés de ces héros méconnus.

Action Damien, Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles.

IBAN : BE05 0000 0000 7575; BIC : BPOTBEB1

www.actiondamien.be

**L'indifférence tue,
Action Damien soigne.**



Théâtre à Membach le 19 mars 2011

Chers amis du théâtre,

Le groupe de théâtre amateur francophone de Membach se réjouit d'ores et déjà de vous inviter à son prochain spectacle qui aura lieu le **SAMEDI 19 MARS 2011** à 20h en la salle **ST-JEAN de MEMBACH**.

C'est avec plaisir que nous vous y proposerons le très enjoué vaudeville en 3 actes

S O S Vérité

ou

... le menteur est l'enfant du diable ...

de Pierre Thareau

dans une mise en scène d'Eliane DUMOULIN-BECKERS.

Avec :

Laureen Beckers, Pierrot Crutzen, David Dejalle,
Armand Dumoulin, Monique Massenaux-Vilvorder,
Michel Massenaux, Hubert Maraite et tous leurs amis.

Après plusieurs dizaines d'années de représentations à Membach, nous nous sommes enfin baptisés et vous proposerons désormais toutes nos activités sous la très symbolique dénomination «Scène entr'amis».

Alors, chers spectateurs fidèles du groupe de théâtre «Scène entr'amis», réservez dès à présent le samedi 19 mars dans vos agendas.

Au plaisir de vous y revoir toutes et tous.

A bientôt.

Avis aux personnes
et organisateurs de



BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police
prévoit une série d'obligations à
respecter par les organisateurs de

**REUNIONS PUBLIQUES
EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR
(bals, méga-soirées, autres festivités)**

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be - Rubrique Vie administrative - Documents en ligne - Chargement de documents: «Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos», ainsi que «les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative» à respecter.

VOYAGE EN AUTRICHE

Voilà déjà 20 ans que la **Jeunesse Musicale Saint Jean** a organisé son dernier **voyage en Autriche (Lechtal)**. C'est avec plaisir que je réponds au souhait de plusieurs anciens participants d'y retourner.

Je vous propose d'entreprendre un **voyage**, en collaboration avec les voyages Deliège,

**du 09 au 16 juillet 2011, en demi-pension,
au Gasthof Bären ou Birkenhof à Holzgau.**

Prix par personne en chambre double : 554,90€

Prix par personne en chambre single : 663,30€

Enfant dans la chambre des parents : 0 à 2 ans : gratuit, de 3 à 5 ans : 374€,

de 6 à 11 ans : 453,50€, de 12 à 16 ans : 501,20€

Compris dans le prix : les excursions en car, une soirée dansante, une présentation de diapositives de cette belle région du Tyrol, l'assurance annulation.

Renseignements et inscriptions auprès de :

Ghislaine Heins : 087/76.39.84 - GSM 0474/51.38.33 ou

Voyages Deliège : 087/76.22.92

BALADES

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées :

6 février : **Moresnet**

6 mars : **Henri-Chapelle**

3 avril : **Surister**

Point de rencontre : devant la maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2h ou 8 km / Difficulté : aucune

Equipement : chaussures de marche - bottes

Les destinations des balades peuvent changer

en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0473/98.44.98

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58

Les activités du LAC en 2011

Du 29 janvier au 20 mars : Un autre regard : l'Art « émoi ». Exposition de peinture contemporaine - Christine Hauglustaine-Keutgen au Centre Nature de Botrange.

Aux mêmes dates et même endroit : Découverte de Baelen-Membach et du LAC à travers des documents intéressants.

2 avril : Visite guidée des cristalleries du Val St-Lambert.

4-5 juin : Kermesse à Baelen : Dessins d'enfants - Clowns - Expositions « Salon d'ensemble de peintres anciens et actuels » Sujet : Baelen-Membach (Merci d'accepter d'exposer des toiles que vous possédez).

18 juin : Théâtre « Un air de Famille » d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, jouée par la troupe des « Enfants de la Tchatche » avec Annick Pilot, Alex Bruwier, Kathy Grosjean, Olivier Hauglustaine....

25 juin : Kermesse à Membach : Dessins d'enfants.

21 août : Visite historique de Baelen par Camille Meessen.

Visite guidée de la tour de l'Eglise de Baelen (XIIe s).

11 septembre : Seconde visite guidée de la tour de l'Eglise de Baelen (XIIe s).

20 Novembre : Petit-déjeuner Oxfam n°2.

Renseignements : 0486/90.23.63 - 0478/21.48.09 - 0474/80.21.79

Bienvenue à tous !

Les membres du L.A.C. vous remercient chaleureusement de votre présence à la première édition du « **Petit-déjeuner Oxfam** » au sein de notre commune.

Une réussite qui n'était pas possible sans les 91 personnes présentes. Merci et bravo à tous !

Pour toute la Wallonie, ce furent 39.200 personnes qui se sont rassemblées le week-end des 20 et 21 novembre. L'année prochaine nous tenterons d'atteindre 40.000 personnes. Serez-vous de la partie ?

Nous vous fixons d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 20 novembre 2011.

Bloquez la date dans vos agendas !



Salle comble pour la 4^{ème} Saint-Nicolas à Baelen.

Ce dimanche 5 décembre 2010, de nombreux enfants de la commune accompagnés de leurs parents se sont rendus au Foyer culturel pour la venue de Saint Nicolas. A cette occasion pas moins de 220 sachets de friandises ont été distribués. Avant l'arrivée du grand Saint, les enfants ont assisté à un nouveau spectacle des Zinzinconnus, « L'île de Gloup ». Cette association, composée de jeunes, très jeunes et moins jeunes comédiens amateurs originaires, pour la plupart, de Baelen-Membach propose chaque année un magnifique spectacle à nos chérubins. Nous leur adressons nos plus vifs remerciements pour leur implication dans la réussite de cette fête. Sculptures de ballons et grimaces ont également été réalisés par Mario.

Un tout grand merci aux bénévoles, aux commerçants qui ont accepté de vendre les tickets (librairie Tante Jack, boulangerie Moonen, boulangerie Radermecker et La Canardière) ainsi qu'aux sponsors (coiffure Essentiel, librairie Dethier, Top Clean, Philippe Brandt, Franz Claessen, La Ligue des familles, CB Finassur, SPRL Straet et Corman, Pino Kistemann, la SA Beckert, les assurances Creutz, Geoffrey Brandt, la Canardière, Josse Ahn et Ralf Beckers), sans qui cette fête ne pourrait avoir lieu.

Rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain !

Pour le comité,

Stéphanie Crutzen, Chantal Dodémont, Carine Vandeberg et Pascal Kistemann

Bonjour à tous les Zinzinconnus,

Par ce petit mot, je voudrais remercier toute la troupe pour le merveilleux spectacle qui nous a été offert, une fois de plus, à l'occasion de la fête de Saint-Nicolas.

Ce fut un réel plaisir pour les yeux et pour les zygomates, qui en ont bien profité également.

Merci et surtout félicitations à Marie, Kat et Ancé pour tout le travail fourni, nous espérons vraiment un rendez-vous avec vous l'année prochaine.

MERCI, MERCI, MERCI...

C. Mathieu et famille



SOLIDARIFETE

Doyenné du Plateau

Les Unités Pastorales du Plateau en partenariat avec Entraide & Fraternité et le groupe local de F.I.A.N.

Après Welkenraedt 2008, Aubel 2009, Herve 2010,

L'Unité Pastorale de Plombières nous accueille à Gemmenich en l'église et au collège ND

Le dimanche 27 mars 2011

Sur le thème de

LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

et spécialement

l'accès à la terre au Nord et au Sud

Pays invité: Les Philippines

Ce sera une journée conviviale pour adultes, jeunes et enfants.
Eucharistie - repas - partage - conférence - débat - animations.

Invitation à tous.

Un enfant meurt de faim toutes les 5 secondes.

50 millions de paysans disparaissent chaque année dans le monde.

Plus des trois-quarts de ceux qui ont faim vivent en zone rurale.

Les petits fermiers, partout dans le monde, produisent de 2 à 10 fois plus par unité de surface que les grandes exploitations.

Les «chiensheureux» en classe de mer

Le 26 septembre dernier, une cinquantaine de membres du club canin de Membach, avec famille et amis à quatre pattes, ont fait le voyage vers La Panne. Le club, après avoir obtenu les autorisations nécessaires de l'Administration communale de La Panne, organisait une excursion au littoral.

Cette journée festive a débuté par une leçon sur la plage. Chaque classe, sous la conduite de ses moniteurs et monitrices, a pu montrer aux passants, très intéressés, ce que l'on peut faire avec un chien entraîné. Les maîtres ont pu apprécier le confort d'un chien bien éduqué dans ce contexte de loisir. A la « récréation », maîtres et chiens se sont précipités vers le front de mer où certains chiens ont pataugé avec délectation dans les vagues.

A midi, toute l'équipe s'est retrouvée dans un sympathique restaurant de la digue, les chiens calmement couchés sous les tables ou au pied de leur maître. Seul un court échange d'aboiements signala un bref instant la présence de ces convives canins, qui par ailleurs ont montré qu'ils étaient des chiens heureux et bien éduqués ! Quel plaisir d'occuper les trois quarts d'un restaurant, sur la digue, en compagnie de Médor.

Cette journée s'est achevée par une promenade sur la digue où l'on a pu voir des chiens bien socialisés, croisant sans problème un public encore nombreux en cette fin de saison.

En résumé, une journée réussie et pleinement appréciée par nos touristes cynophiles qui, déjà, voudraient recommencer cette expérience.





Centre Nature de Botrange

Un autre regard : l'Art « émoi »

Exposition de peintures contemporaines
Christine Hauglustaine-Keutgen

à voir au **Centre Nature de Botrange**
du samedi **29 janvier** au dimanche **20 mars 2011**
de **10 à 18 heures**
Entrée libre

Le Centre Nature de Botrange et le L.A.C. (Loisirs, Arts, Culture) de Baelen unissent leurs efforts pour présenter une exposition originale : **Un autre regard : l'Art « émoi »**.

Déjà bien connue dans la région, **Christine Hauglustaine-Keutgen** est la fondatrice du Centre d'Expression et de Créativité, le CEC « La Bull'dingue » de Welkenraedt.

Une artiste pour qui la peinture est « expression de réalités de vie », un style très personnel qui développe une peinture contemporaine engagée et intimiste.

Une peinture pour dire des sentiments, des joies, des révoltes. Elle a déjà participé à différentes expositions importantes en Belgique.

Outre l'exposition de Christine Hauglustaine, vous aurez l'occasion de **découvrir différents documents très intéressants sur Baelen – Membach et la richesse culturelle de sa locale d'éducation permanente : le L.A.C.**

Exposition à découvrir du 29 janvier au 20 mars 2011, dans le cadre convivial et chaleureux du Centre Nature de Botrange, 131 Route de Botrange - 4950 Robertville.
Tous les jours, de 10h à 18h – Entrée libre



Repas Solidarité Villages 2011

Dimanche 13 mars 2011

Au réfectoire de l'école de Baelen à partir de 11 heures 45

Menu :

Apéritif
Rôti de porc champignons
ou
Boulettes/Frites/Salade ou compote
Dessert

10€ ou 6€ pour les enfants de moins de 12 ans.
Cette année, pour mieux vous servir, nous vous proposons 2 services : 11h45 ou 13h15.

Inscription nécessaire avant le 8 mars auprès de :

- Bernadette et Jean FRANK,
Plein Vent, 9, Baelen
Tél : 087/76.34.26
- Jean-Marie BECKERS,
Rue du Pensionnat, 3, Membach
Tél : 087/ 74.31.18 ou 0475/49.95.94
- Myriam et Jean-Pierre FRANCOIS,
Ma Campagne, 4, Baelen
Tél : 087/76.35.12

ou par e-mail : jpfraancois@hotmail.com ou
solidarite.villages@hotmail.com

Vous pouvez également verser votre participation au compte 144-0578885-69 de
« Solidarité Villages Baelen-Membach »

Merci pour votre soutien

A.C.R.F. BAELEN

INVITATION

Chères Amies,

Si vous avez envie de passer une soirée agréable, venez nous rejoindre pour notre

AMICALE ANNUELLE

qui aura lieu le **vendredi 21 janvier 2011 à 19h 30** à la salle « La Cantellerie »

Nous partagerons un repas simple dans l'amitié et la bonne humeur et poursuivrons la soirée avec des jeux et des chants.

Nous espérons vous voir nombreuses à cette soirée.

L'équipe de
l'A.C.R.F. de Baelen.

VOYAGES REISEN
ORION
 Inh. David Bocher

Flugreisen,
Kreuzfahrten,
Hotelbuchungen,
Flüge u.v.m.

Wir führen alle belgischen und deutschen Reiseveranstalter. Durch modernste Buchungstechnik können wir somit stets den günstigsten Preis für Ihre Reise ermitteln.

Die Geschenkidee zu Weihnachten: Ein Reisegutschein oder eine Musicalreise
 Wir beraten Sie gerne kostenlos und unverbindlich und freuen uns auf Sie!

Paveestrasse 43
4700 Eupen
www.orion-reisen.be

Tel: 087 742919
Fax: 087 742870
www.orion24.be

BECKERS
 S.P.R.L.
 PROMOTIONS IMMOBILIERES

André Beckers

Rue Cardijn 5 • B-4837 MEMBACH
 © 087/74 01 13 • andre.beckers@skynet.be

HENRI LEKEU
 menuiserie
 générale

Spécialiste en escaliers
avec ou sans placement

Tél.: 087/76.37.46
 GSM.: 0495/10.28.61

Honthem, 11 B - 4837 Baelen



Moonen
 Boulanger Pâtissier

Fabrice et Marie-Lise Moonen
 9 rue de l'Eglise
 4837 Baelen
 087/76 42 77

**ENTRETIEN
 INSTALLATION
 REPARATION**

Chauffage & Sanitaire
 Heizung & Sanitär

ECOTHERM
 DAMIEN CREUTZ
 nombreux poêles et cassettes en stock

CHAUDIERES
 CASSETTES
 POÊLES A PELLETS

Route d'Eupen 102
 4837 BAELEN
 GSM: 0498/10 68 54

Tél. & Fax
 087/76 30 85



NOUS RECHERCHONS
 des délégués commerciaux indépendants
 dans le domaine de l'édition publicitaire (H/F)
 temps partiel ou temps plein,
 ayant le contact facile et de la motivation.
 Clientèle existante et à développer.
 Contact : sprl REGIFO Edition
 Tél : 071/74 01 37 - info@regifo.be
www.regifo.be

Regifo
 Edition

Ce bulletin est réalisé par
 la sprl REGIFO Edition
 rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au

071/ 74 01 37
 ou faxez au
 071/ 71 15 76
info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller
 en communication:
 Monsieur Roland Crosset
 087/26 78 86 (le soir)

**TOUS TYPES DE
 TERRASSEMENTS**

J. HAVET

Levée de Limbourg, 6 • 4837 BAELEN
 © 087/88 24 59 • Fax: 087/76 47 00
www.havet.be



NOUVEAU
TITRES SERVICES
BAELEN

X-press
Clean Services

X-Press Clean Services vous aide dans vos tâches ménagères : repassage dans nos ateliers, prises et reprises à domicile de votre linge gratuitement sur un simple coup de fil :

087/46 11 56

ou 0497/45 81 44

Aussi, petits travaux de coutures, repas à domicile, courses ménagères ainsi que nettoyage de votre domicile.

**LE PRIX : 1 titre-service par heure prestée = 7,50€ à l'achat
soit 5,30€ après déduction fiscale**

X-press
Clean Services

Notre atelier se trouve route d'Eupen n°3 à 4837 Baelen et sera ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h ainsi que le samedi matin de 8h30 à 12h



Atelier de **scrap**booking (mise en page de photos)

Atelier donné en journée de 9h à 12h
ou en soirée de 19h30 à 22h30

Pendant les congés scolaires, des ateliers pour enfant âgé de minimum 8ans sont organisés à mon domicile.

Votre animatrice **AZZA** : Jessica Neyken

Sous-Hadrimont, 26 - 4830 Limbourg - 087/31 34 86 - 0496/23 2747

AZZA
c'est la vie!

Menuiserie
Mullender Serge
Escaliers
Portes et fenêtres en bois et PVC
Corniches
Parquets
Placards
Toutes menuiseries intérieures et extérieures
Siège social : Rue Plein-Vent 6A
4837 Baelen - Tél.fax : 087 44 64 98
Atelier : Rue des Massacres, 1
4834 Goé - GSM : 0497 78 23 69

FRANZ
CLAASSENS
S.P.R.L.
Toitures
Bedachungen
Tél.: 087 / 76.34.74 Fax: 087 / 76.65.13
Rue E. Schmuck 9 B-4837 BAELEN
Rue de l'Industrie, 9 - 4700 Eupen

AD DELHAIZE
DOLHAIN
OUVERT LE DIMANCHE MATIN
AV. REINE ASTRID - 087/76 01 76

KERIS
Garage et carrosserie
Bilstain
087/762621
www.keris.be